

La TVA immobilière, dix ans après la réforme

Présenter les règles de TVA et de droits d'enregistrement applicables depuis la réforme de 2010.

Faire le point sur l'actualité jurisprudentielle, doctrinale et les éventuels nouveaux textes de loi applicables.



OBJECTIFS ET CONTENU PÉDAGOGIQUE

- Maîtriser les règles de TVA grâce à une méthode didactique permettant de les appliquer à chaque cas d'espèce
- Savoir choisir les régimes de faveur en matière de droits d'enregistrement et utiliser l'engagement approprié
- Formuler les questions à poser au client en rendez-vous afin d'optimiser la fiscalité de l'opération et éviter les risques



APPROCHE PÉDAGOGIQUE

- Rappel des principes
- Propos illustrés de jurisprudences récentes
- Exposés théoriques
- Étude de cas / Série d'exemples concrets
- Tableaux de synthèse
- Support visuel



FORMATEURS

Ingrid RENAUD ou Pierre FAIVRE
Juristes consultants et Animateurs de formation
du CRIDON LYON



DURÉE

7h

MODALITÉ D'ÉVALUATION MISE EN ŒUVRE

Évaluation de l'atteinte des objectifs pédagogiques de la formation sous forme d'auto-évaluation



PUBLICS

Notaires
Clercs
Collaborateurs

NIVEAU

Maîtrisant

OBJECTIF

- Améliorer sa pratique quotidienne
- Devenir expert

PRÉ-REQUIS

Maîtrise des règles de TVA appliquées aux opérations immobilières



PLUS-VALUE

Gagner en expertise



Plan d'intervention

1 **PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA RÉFORME**

- Notion d'assujetti, biens taxables, opérations visées
- Droit d'enregistrement : droit commun, les engagements et leur gestion :

4h

- régime général
- art. 1115 CGI
- art. 1594-0-A CGI

2 **APPLICATION PRATIQUE**

- Bail à construction
- Crédit-bail immobilier
- Analyse par type d'opérateurs :
 - promoteurs
 - marchands de biens, lotisseurs
 - entreprises autres

3h